

famille à 4.62 personnes, la taxe par famille se trouvait donc être de \$144.14 en 1913-1914, tandis qu'elle était de \$356.10 en 1929-1930, soit presque deux fois et demie de plus, pour ainsi dire \$30 par mois. Le ministre a beau dire que notre structure financière est solide, je ne vois pas comment nous pourrions supporter bien longtemps ce fardeau.

Dans un récent numéro du *Canadian Forum*, M. D. C. MacGregor avait un article intitulé: La menace de la crise financière, dans lequel il donne une idée de ce que signifie réellement cet énorme fardeau de dettes. Voici ce qu'il dit:

...les impôts absorbent déjà un cinquième du revenu national qui a presque atteint sa limite. Pour payer leurs impôts (ce qui comprend l'intérêt des obligations qui leur est versé) les Canadiens doivent travailler pour le trésor commun pendant deux mois et demi de l'année.

J'aurais bien voulu signaler cela à l'orateur qui m'a précédé. L'honorable député a parlé de petites coupures ici et là; il a essayé de démontrer que les avantages que ce budget procurera aux agriculteurs compenseront tous les désavantages que constitue la taxe sur le sucre et d'autres; mais pensez un peu à ce que les impôts représentent pour nous aujourd'hui. Sur douze mois de travail, il faut en consacrer deux et demi à l'Etat, simplement pour payer les impôts. Tenez compte des porteurs d'obligations à qui nous payons un pareil tribut. Je continue de citer:

Vers 1920, les porteurs d'obligations de l'Etat recevaient 4 p. 100 du revenu national et ils étaient très satisfaits. Aujourd'hui ils touchent plus de 7 p. 100, et avec cela ils peuvent acheter de 15 à 30 p. 100 de plus de marchandises qu'à l'époque de l'émission de leurs obligations. Ils se sont beaucoup enrichis aux dépens de la société, sans rendre en retour des services correspondants, et cela à cause de la baisse désastreuse des prix.

L'hon. M. MACKENZIE: De qui sont ces paroles?

M. WOODSWORTH: Je cite un article de D. C. MacGregor, publié dans le *Canadian Forum*. Au sujet du paiement des intérêts sur notre dette en obligations on me permettra de dire qu'il est absurde de continuer à payer une prime aux Canadiens qui se trouvent porteurs d'obligations payables à New-York. Il me semble qu'il est honteux qu'un groupe de Canadiens profitent ainsi aux dépens de la grande masse du peuple. Le Bureau de la statistique du Dominion estime que le total des obligations ainsi détenues, comprenant seulement les obligations directes du Dominion, des provinces et des municipalités, se chiffre à au moins 600 millions. Je suggérerai au ministre des Finances que, s'il veut se créer un peu plus de revenus, il encaisse

cette prime supplémentaire. Il n'existe aucune raison au monde pour que les Canadiens porteurs de ces obligations ne souscrivent pas très généreusement aux dépenses nécessaires à la gestion des affaires du pays.

La situation est devenue impossible. Nous pourrions diminuer nos dettes, mais personne ne le propose. Le ministre des Finances est plutôt occupé à équilibrer son budget autant que possible et il entend y arriver en diminuant les dépenses. Il qualifie d'irréductibles les frais d'intérêts sur les dettes et prend pour acquis qu'ils seront payés en totalité. Il me semble que le moment où nous devrions réduire notre dette obligatoire s'approche rapidement. On pourrait y parvenir en diminuant la valeur nominale des obligations; on y parviendrait en convertissant ces obligations afin de payer un taux d'intérêt moins élevé, et cela pourrait se faire par l'inflation. Dans ce coin de la Chambre, nous sommes portés à croire que l'inflation serait le moyen le plus juste et le plus facile d'exécuter cette opération. Il est vrai que le ministre des Finances propose un emprunt de conversion, mais il dit qu'il se fera de manière à ne pas manquer de parole aux capitalistes et à ne répudier d'aucune manière les contrats existants. Je lui ferai observer qu'après tout les porteurs d'obligations touchent presque deux fois autant qu'ils ne devraient recevoir puisque aujourd'hui un dollar peut acheter deux fois autant qu'à l'époque où ces obligations ont été émises.

Il me semble, monsieur l'Orateur, que la position est quelque chose comme ceci: Je crois qu'à l'observatoire de Greenwich existe une mesure étalon d'un *yard*, qu'on conserve très soigneusement. Elle a exactement 36 pouces de long et se trouve à l'abri de tout changement de température, pour éviter la moindre dilatation ou contraction de la plus petite partie d'un pouce. Elle est là, invariable, c'est la mesure étalon. Imaginons que je passe un marché avec quelqu'un pour fournir mille verges d'étoffe et, naturellement, je sais que 36 pouces constituent un *yard* ou une verge. Il y a trois ou quatre ans, ce quelqu'un s'est emparé de ma mesure et l'a étirée 70 pouces de long. Puis il me dit: Donnez-moi mes milles verges d'étoffe et il me montre sa mesure de 70 pouces. Le premier ministre dirait: Oui, naturellement, c'est une obligation découlant du contrat. Ce n'est pas une obligation découlant du contrat. Le fait est que le dollar a augmenté en pouvoir d'achat et, dans ces circonstances, il n'est que juste, aux yeux de qui que ce soit, qu'il n'est pas obsédé par une manie légale d'examiner les faits, que les gens qui détiennent les hypothèques, car c'est en